

Séance du Vendredi 08 Avril 2016.



Convoqué le 19/03/2016, le conseil s'est réuni le 08/04/2016, avec T. Nonnotte pour Secrétaire

Absents = excusée P. Trzeyc = pouvoir à G. Cuenot
D. Nefalon.

→ Compte de Gestion 2015 = 16/06

→ Compte Administratif 2015 = 16/07

→ Affectation des résultats = 16/07

Le maire présente le CdG et le CA 2015 dont les résultats sont en concordance =

Fonctionnement : dépenses ---- 53 144,90 €
recettes ---- 61 089,02 €

Investissement : dépenses --- 20 216,20 €
recettes - - - 28 957,20 €

Avec les résultats cumulés de l'année 2014, les excédents pour 2015 sont :

- en Fonctionnement : 154.728,62 €

- en Investissement : 98.968 €

L'affectation des résultats est proposée :

- Compte 001 en investissement,

- Compte 002 en fonctionnement,

Le conseil, fait un vote unanime, approuve les comptes de gestion, administratif et l'affectation des résultats,

→ Taxes Directes Locales = 16/08

Le maire propose une augmentation uniforme de 2% de
l'ensemble des taxes = accepté à l'unanimité par le conseil

Pour 2016 : Taxe d'Habitation = 10,90%

Taxe Foncier Bâti = 6,89%

Taxe Foncier Non Bâti = 12,78%



L'application de ces taux aux bases actuelles est de nature à produire une recette d'un montant attendu de = 21.947 €

→ Budget Primitif 2016 = 16/09

Le maire expose au conseil que pour la première année les recettes de l'année ne couvrent pas les dépenses. Parmi les causes, la baisse de la dotation forfaitaire (35% depuis 2014) figure en bonne place.

Les excédents antérieurs permettent de présenter le budget suivant :

Fonctionnement : dépenses ---- 60.732
recettes ---- 209.510

Investissement : dépenses -- 34.700
recettes - - - 115.880

Le budget est approuvé à l'unanimité par le conseil

→ Subvention au Comité des Fêtes = 16/10

Le conseil décide d'accorder une subvention de 300 € au Comité des Fêtes

→ Coupe de bois 2016 = 16/11

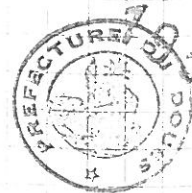
Sur proposition de l'ONF, le conseil décide :

- d'exploiter les coupes 3 et 7 en future affouage,
- d'un programme de travaux pour 800 €.

→ Groupement de commandes permanent = 16/12
avec la CAGB

Avis favorable du conseil

L'utilisation du groupement pourra se faire en tant que de besoin sans nouvelle délibération ; un rendez compte du maire sera réalisé.



→ Divers - - -

- ▲ Point d'avancement sur le projet RAM.
- ▲ Travaux 2016 : réfection liaison Jardins de Chailly
- ▲ Retour réunions : RAM et Conseil d'école de Marchaux
- ▲ TIC = programmés les 30/04 et 11/06

La séance est levée à 21 heures

Le Maire,

Le Secrétaire,

Le Conseil,

